CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E109726** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2024**

ÉDITÉ LE **20/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/1999
Forme juridique : SARLU

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 1999B447

Siret : **424 596 062 00036**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8814 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/242382

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/242382

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : **ZINGUERIE COUVERTURE CHARPENTE BIENTZ**

11 B RUE DE CERNAY
68500 ISSENHEIM

Téléphone : 03 89 74 33 93 **Fax :** 03 89 74 33 93
Portable : 06 84 09 49 30

Site Internet : www.couverture-charpente-bientz.fr
E-mail : c.bientz@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BIENTZ CHRISTIAN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/07/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/07/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	22/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/07/2022
o Isolation des combles perdus	04/07/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/05/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.